



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

universités

Question écrite n° 46994

Texte de la question

M. Guillaume Garot attire l'attention de Mme la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche sur les effets de l'instauration du nouveau modèle « Sympa » d'allocations des moyens affectés aux universités. Ce modèle répartit les moyens à égalité entre les programmes de licence et de master. Or cette répartition ne tient pas compte des effectifs qui se situent, à hauteur des deux tiers, d'étudiants en licence, et d'un tiers en master. Ce modèle conduit *in fine* à concentrer fortement moyens et personnels sur un petit nombre d'établissements spécialisés, principalement présents en région parisienne et dans quelques grandes métropoles, et à défavoriser les universités pluridisciplinaires de taille moyenne, plutôt situées en province. Dans le contexte économique actuel, il est essentiel que les villes moyennes puissent continuer à proposer une offre de formation de qualité et de proximité. Aussi, il lui demande quelles mesures elle compte prendre pour corriger le modèle actuellement en place et assurer, de manière pérenne, aux universités, leurs dotations en moyens financiers et humains.

Données clés

Auteur : [M. Guillaume Garot](#)

Circonscription : Mayenne (1^{re} circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 46994

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : Enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : Enseignement supérieur et recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 avril 2009, page 3714

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)